

Les Malagasy méritent de jouir pleinement de leurs terres !

Pétition

AVG – SIF – 11/04/2022



A Madagascar, 700.000 titres fonciers ont été établis de 1896 à 2020, ne constituant que 25% du territoire national. Pourtant, ce pays dispose de vastes étendues de terres arables estimés entre 8 à 30 millions d'hectares, à peine 6% de sa superficie est allouée à l'agriculture soit $\frac{1}{4}$ des terres arables contre 58% pour les prairies et les pâturages et 21% pour les terres forestières et les terrains boisés (Sandron 2008 ; Land Matrix, 2016; Banque mondiale, 2016). 70% des 26 millions d'habitants de Madagascar vivent de cette agriculture et sont donc dépendant de cette agriculture et donc de ces terres.

L'inexistence de politique claire ni même de stratégie opérationnelle d'accès à la terre, la fragmentation des exploitations familiales et les pressions démographique, écologique, commerciale pèsent sur Madagascar et accentuent la surexploitation des sols, rendant vulnérable les communautés et exacerbant les conflits sociaux.

S'ajoute à ces défis la procédure d'immatriculation foncière ainsi que son coût élevé qui constituent un énorme blocage vers la sécurisation foncière. Il est important de préciser que cette procédure contient 10 étapes avant d'arriver à la délivrance d'un titre foncier et coûte dans les environs de 300 euros, soit 1.260.000Ar, somme qui reste inaccessible aux Malagasy dont près de 92% de la population vit avec moins de deux dollars US par jour et environ 33% des ménages se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire (De Schutter, 2011; FAO, PAM, 2015; Banque mondiale, 2016)

Ce processus d'immatriculation foncière lent et onéreux est un frein pour les Malagasy, et reste encore plus compliquée avec un taux d'analphabétisme élevé et pour les communautés en zone rurales.

L'enjeu foncier est central pour la simple raison qu'il a un rôle de levier de développement socio-économique de l'ensemble de la population, donc de Madagascar même et joue un rôle majeur dans la vie sociale étant donné que la terre est considérée comme un patrimoine sacré, un lien de tissage sur la solidarité collective. Les terres ancestrales revêtent une valeur culturelle et sont reliées avec les pratiques traditionnelles du peuple malgache.

Néanmoins, la réforme foncière de 2005 a permis de résoudre ce genre de problèmes en faisant évoluer les textes de loi, afin que ces derniers soient en cohérence avec les pratiques foncières locales, telle que la reconnaissance des droits d'occupation et de jouissance comme une forme de propriété, sous réserve de certaines conditions.

Malgré les avantages que cette réforme a apportés sur le plan juridique, les conflits fonciers persistent et se transforment en conflits sociaux, pouvant nuire au « Fihavanana » qui règne dans les communautés. Des exemples de mobilisation qui se répètent en sont flagrants ces dernières années : le cas d'expropriation à Soamahamania, le projet Tanamasoandro, le cas des paysans de Laniera qui fournissent la population d'Antananarivo en fruits et légumes. Selon le Conflict Scan effectué par le projet OBS Mada en octobre 2021, les conflits fonciers représentent 25,5% soit $\frac{1}{4}$ des conflits prédominants dans l'ensemble de Madagascar et concernent 21 régions sur 23.

Premier foyer de corruption, le foncier caracole également au niveau des doléances relatives à la corruption à Madagascar. Cela accentue encore plus les difficultés d'accès vers la sécurisation foncière.

De ce fait, en vue de résoudre les litiges fonciers locaux, d'avancer vers la sécurisation foncière et d'alléger les communautés dans les démarches de sécurisation foncière, nous faisons appel aux autorités compétentes de prévenir des conflits fonciers qui s'amplifient d'année en année à mettre en place ou à renforcer la sécurisation foncière à Madagascar à travers plusieurs démarches :

- Simplifier et accélérer la procédure d'acquisition d'un titre foncier en soutenant l'adoption de lois et de politiques foncières favorables aux personnes ayant de faibles revenus ;
- Sensibiliser la diffusion de droits sur le foncier permettant d'instruire les communautés et citoyens vulnérables sur la législation foncière et les procédures, etc. ;
- Soutenir la création de manière décentralisée des bureaux fonciers comme la mise en place des guichets fonciers dans toutes les Communes qui sont chargés de toutes les transactions dans le domaine du foncier au niveau communal, à savoir la délivrance de certificat foncier, les ventes et locations de terre, les transactions sur l'héritage, etc. ;
- Appuyer la mise en place et l'opérationnalisation de guichets fonciers, existant seulement dans 524 sur 1695 communes à Madagascar.
- Prévenir l'accaparement des terres et les violations des droits des petits terriens à travers la mise en place de l'aménagement du territoire au minimum et respecter ces droits locaux durant le processus d'investissement à grande échelle

Aujourd'hui, nous pouvons interpeller les autorités depuis cette pétition. Partageons cet article qui parle de notre mobilisation pour que plus de personnes entendent parler à travers nos comptes, nos pages Facebook. Envoyons un e-mail aux destinataires de la pétition pour leur demander d'agir

Mobilisons-nous pour faire réagir les autorités et rétablir la paix au sein de nos communautés !

Avec la contribution de SIF: Sehatra lombohana hoan'ny Fananantany

PETITION :

<https://chnng.it/NLD7WB8ktv>